

EXAMEN PROFESSIONNEL SUPÉRIEUR DE FASHIONDESIGNER

DIRECTIVES

(remplace les directives du 19.1.2011)

Durée de validité

La directive s'applique jusqu'à révocation.

Objectif

La directive contient les conditions d'exécution et régleme les détails de l'examen professionnel fédéral supérieur de fashiondesigner.

Base

Règlement de l'examen professionnel fédéral supérieur de fashiondesigner.

Titre de la profession

Les titulaires de l'EPS ont le droit de porter le titre suivant (règlement d'examen, art. 7.12)

- Fashiondesignerin mit eidgenössischem Diplom/
Fashiondesigner mit eidgenössischem Diplom
- Fashiondesigner avec diplôme fédéral
- Fashiondesigner con diploma federale

Remarque

Les renvois aux articles dans la directive se rapportent au règlement d'examen (RE) pour l'examen professionnel supérieur de fashiondesigner EPS.

CONTENU

1. CONDITIONS GÉNÉRALES	3
1.1. La profession de fashiondesigner	3
2. ORGANISATION ET ORGANISMES D'EXAMEN	3
2.1. Langue d'examen	3
2.2. Dates et durée de l'EPS	3
2.3. Experts d'examen, demandes de récusation	4
3. PUBLICATION, INSCRIPTION ET ADMISSION	4
3.1. Publication des examens	4
3.2. Inscription	4
3.3. Reconnaissance du règlement d'examen et des directives	4
3.4. Admission	4
3.5. Taxe d'examen	5
4. EXÉCUTION DE L'EXAMEN	5
4.1. Supports autorisés	5
4.2. Remise des travaux d'examen	5
5. TAXONOMIE	5
5.1. Pondération	5
6. MATIÈRES ET CONTENU DE L'EXAMEN	6
6.1. Préparation à l'examen	6
6.2. Description détaillée et critères d'évaluation	6
a) Travail de projet multidisciplinaire (en parallèle à la profession)	6
b) Matière 1 - Présentation du travail de projet ; communication	8
c) Matière 2 - Économie d'entreprise	9
Épreuve d'économie nationale (pondération/facteur 1)	9
Épreuve de gestion d'entreprise (pondération/facteur 2)	10
Épreuve de droit (pondération/facteur 1)	11
Épreuve de gestion des collaborateurs/du personnel (pondération/facteur 2)	12
Épreuve de marketing (pondération/facteur 3)	13
Épreuve de comptabilité (pondération/facteur 2)	14
Épreuve d'acquisition (pondération/facteur 2)	15
6.3. Pondération des matières pour la note globale	16
7. ENTRÉE EN VIGUEUR	16

1. CONDITIONS GÉNÉRALES

- La profession de fashiondesigner (RE art. 1.1)

Les fashiondesigners EPS travaillent dans l'industrie de l'habillement et dans le commerce, par exemple pour des maisons de couture nationales ou internationales ou pour des rédactions de mode et bureaux de tendances. Ils sont coresponsables des analyses des tendances, des concepts et des ébauches de modèles et créent les supports techniques et planches de tendances correspondants.

Leurs tâches incluent

- Recherche et analyse des tendances
- Mise en œuvre conceptuelle d'idées de design innovantes dans des collections ou styles individuels tendance et adaptés au marché
- Création d'esquisses de mode avec élaboration technique
- Planification et acquisition d'échantillons, développement de prototypes
- Étroite collaboration avec les acheteurs, les techniciens de coupe et la production d'échantillons
- Développement d'impressions et visualisations sur PC
- Stylisme pour magazines de mode

Ces compétences doivent être démontrées lors de l'EPS

2. ORGANISATION ET ORGANISMES D'EXAMEN

- Langue de l'examen (RE art. 3)
- La langue d'examen habituelle est l'allemand.
- Ceux qui veulent passer l'examen en français ou italien doivent le signaler avant le délai d'inscription publié.
- La taxe d'examen est identique pour les candidats de toutes les langues nationales.

- Dates et durée de l'EPS

Dates

Les dates et délais de la publication du RE art. 3.1 s'appliquent

Durée d'examen

Les candidats devront consacrer le temps suivant aux différentes épreuves de l'examen :

Le candidat reçoit la demande de travail de projet multidisciplinaire au moins 3 mois avant sa présentation. Pour la partie surveillée de l'examen, la convocation est envoyée au moins 6 semaines avant.

L'examen comprend les épreuves suivantes et dure :

Épreuve	Mode d'interrogation <i>oral/écrit/pratique</i>	Durée	Pondération
1 GE	écrit et oral	7 h 10 min.	20 % 10 %
2 Travail de projet	travail autonome / création d'une collection (écrit et pratique)	9 semaines*	50 %
3 Présentation du TP	oral	15 min.	20 %
Total			127 h 25'

*en parallèle au travail, env. 120 h de travail autonome en 9 semaines. Le travail de projet doit être remis au moins une semaine avant la présentation, à une date définie au préalable.

– Experts d'examen, demandes de récusation

La commission d'examen choisit les experts d'examen (RE art. 2.2)

Les experts sont annoncés aux candidats lors de l'attribution des tâches pour le travail de projet multidisciplinaire ou à travers la convocation à la partie surveillée de l'examen (= matières 1 et 2).

Toute demande de récusation d'un expert doit être motivée et adressée par écrit au président de la commission d'examen au moins 14 jours avant le début de la partie surveillée de l'examen. Celui-ci prend la décision finale et les mesures nécessaires (RE art. 4.14).

3. PUBLICATION, INSCRIPTION ET ADMISSION

– Publication des examens (RE art. 3.1.)

Les cours techniques de préparation à l'EPS sont publiés dans les mêmes organes que l'EPS.

– Inscription

L'inscription se fait à l'aide d'un formulaire disponible auprès de la STF Zurich, qui doit contenir toutes les informations exigées à l'inscription et auquel il faut joindre les documents requis.

– Reconnaissance du règlement d'examen et des directives

À travers son inscription, le candidat accepte le règlement d'examen et les présentes directives relatives à l'examen supérieur professionnel.

– Admission

Sont admis à l'examen les candidats qui :

- a) sont titulaires du certificat fédéral de capacité ou d'un justificatif de même valeur
- b) et peuvent justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 4 ans dans le domaine de la mode, une formation de base de création de mode (niveau secondaire II) ou une autre formation équivalente étant prises en compte.

Les candidats sont admis sous réserve du paiement de la taxe d'examen selon le ch. 3.41.

Le SEFRI décide de l'équivalence des certificats et diplômes étrangers. Les décisions concernant l'admission à l'examen sont communiquées par écrit aux candidats au moins trois mois avant le début de l'examen. Les décisions négatives indiquent les motifs et les voies de droit.

– Taxe d'examen

La taxe d'examen est déterminée par la commission d'examen.

4. EXÉCUTION DE L'EXAMEN

– Supports autorisés

À l'aide d'instructions générales aux candidats, la commission d'examen détermine les supports nécessaires et autorisés pour l'examen. Le matériel nécessaire et les formulaires sont mis à la disposition des candidats par les organes d'examen. Le candidat assure la mise à disposition des outils d'écriture, des appareils et du reste du matériel suivant les instructions spéciales des organes d'examen.

Les énoncés d'examen doivent être remis aux organes d'examen avec les travaux d'examen. Ils restent la propriété de la commission d'examen et ne peuvent être ni conservés, ni copiés par le candidat.

Les notes effectuées lors de l'épreuve (esquisses, calculs, etc.) doivent être jointes aux énoncés d'examen.


Les experts évaluent le contenu et la forme (illustration) des réponses.

– Remise des travaux d'examen

Tous les travaux de diplôme restent à la disposition de la STF pour utilisation pendant un an au maximum. Pour les exceptions telles que les candidatures ou participations aux concours, entre autres, les travaux sont à la disposition des titulaires 30 jours après l'obtention du diplôme ou en cas de recours, après la clôture du recours.

La STF décline toute responsabilité pour le stockage, l'exhaustivité et l'état du travail de diplôme.

5. TAXONOMIE

 Degré de complexité				C – Utilisation
				B – Compréhension
				A – Connaissances

– Pondération

Travail de projet multidisciplinaire

Pondération/facteur selon les consignes par épreuve

Épreuve 1 présentation du travail de projet

Pondération/facteur selon les consignes par épreuve

Épreuve 2 économie d'entreprise

Épreuve orale d'économie d'entreprise : pondération/facteur 3

A = 1 x nombre de points

B = 2 x nombre de points

C = 3 x nombre de points

Épreuve écrite : pondération/facteur selon les consignes par épreuve

Le nombre de points possibles par question est également déterminé en fonction de la durée et de la complexité.

Toutes les épreuves d'économie d'entreprise durent 60 minutes.

6. MATIÈRES ET CONTENU DE L'EXAMEN

– Préparation à l'examen

Le règlement ne contient pas de dispositions relatives à la préparation à l'examen professionnel supérieur de fashiondesigner. Une formation ciblée, systématique et approfondie est indispensable pour réussir à l'examen. À la demande de l'association responsable FTS Fédération Textile Suisse, l'école technique suisse du textile STF organise un cours de préparation à l'examen professionnel supérieur. Ce cours technique est conçu de manière à pouvoir être suivi en parallèle au travail. En plus de la formation pratique, le candidat à l'examen peut ainsi acquérir les connaissances dans les disciplines nécessaires à l'examen.

La participation au cours technique n'est pas obligatoire pour l'admission à l'examen professionnel supérieur.

Celui-ci ne constitue pas un examen final clôturant la participation au cours technique.

Il est recommandé au candidat d'intégrer des groupes de travail régionaux afin de se préparer à l'examen professionnel supérieur par le biais de travaux de groupe.

– Description détaillée et critères d'évaluation

a) Travail de projet multidisciplinaire (en parallèle à la profession)

Examen écrit / pratique

Objectif :

Le candidat est en mesure de tirer un mandat de projet d'un thème tendance et de concevoir une collection innovante, individuelle et adaptée au marché.

Il connaît les liens entre le design et le marketing, sait définir les segments, ainsi que concevoir et visualiser sa collection de manière adaptée aux clients ou aux groupes cibles.

Une approche conceptuelle personnelle doit être développée lors de la résolution des tâches.

Objectif d'information :

Développer une collection cohérente de l'idée à la commercialisation, qui reflète les nouvelles technologies ainsi que les thèmes tendance de la société.

Définir et documenter les besoins de la collection en matière de qualités, prix, quantité, données techniques et lieu de production.

Tirer des applications tridimensionnelles de ses propres ébauches de modèles et les réaliser de manière professionnelle sous forme de prototypes.

B - Création de dossiers :

- Conception générale et éléments conceptuels
- Image / introduction au thème
- Teneur en informations et construction / structure logiques
- Cohérence stylistique avec le thème de conception / concept
- Documentation du lien entre les facteurs de design, marketing et économiques de la collection

C - Concept de la collection :

- Approche créative et innovante de la solution
- Approche personnelle convaincante de la solution
- Originalité et nouveauté des idées
- Développement et représentation du concept
- Liens entre le design et le marketing
- Clarté du positionnement sur le marché
- Rapport avec les tendances de la mode et la société
- Idée de base avec mise en œuvre stylistique logique
- Sens de style, gestion des lignes et sens des proportions
- Idées détaillées innovantes et complètes

A - Figurines :

- Représentation générale
- Proportion
- Technique de dessin
- Cohérence avec les thèmes d'ébauche

C - Concept de couleurs :

- Harmonies / contrastes / rythme de couleurs
- Expression de couleur / inspiration / élaboration
- Mise en œuvre en styles / effet global
- Rapport avec les tendances / modernité
- Correspondance avec les besoins des clients et le concept
- Variantes de la composition

C - Concept de matières :

- Qualité de l'expression des couleurs
- Diversité des motifs / textures / matières
- Rapport avec les tendances / modernité
- Correspondance avec l'ébauche
- Représentation visuelle
- Sources / catégorie de prix

A - Dessins techniques :

- Sens des proportions et compréhension technique
- Propreté et lisibilité
- Description technique du produit et inscription
- Représentation des idées détaillées

B - Groupe cible :

- Potentiel et connaissance du client
- Catégorie de prix réaliste / capacité de vente
- Définition écrite et visuelle du profil de clients

B - Thèmes de mode :

- Source d'inspiration
- Rapport avec les tendances de la mode et la société
- Choix des matières
- Concept de couleur
- Mise en œuvre des thèmes

B - Prototypes :

- Réalisation réfléchie et innovante de l'ébauche 3D
- Réalisation technique fidèle au concept
- Ajustement
- Utilisation des matières
- Caractéristiques de port
- Aptitudes de correction
- Description du modèle avec nomenclature, tableau des dimensions finies
- Description détaillée

A - Données du produit :

- Justesse
- Exhaustivité
- Qualité et quantité des informations

b) Matière 1- Présentation du travail de projet ; communication

Exposé et examen oral

Objectif :

Le candidat sait analyser une situation de communication à l'aide de critères adaptés et structurer la planification correspondante afin de préparer une présentation

Objectif d'information :

Visualiser les idées, concepts et produits de manière innovante et adaptée aux groupes cibles à l'aide de différents médias et les présenter oralement.

Présentation de la collection :

A - Langue

A - Utilisation des médias

B - Apparence

B - Déroulement de la présentation

C - Sécurité du concept

C - Contenu de la présentation

C - Impression globale de la collection

c) Matière 2 - Économie d'entreprise

Examen écrit et oral

Épreuve d'économie nationale (pondération/facteur 1)**Objectif :**

Le candidat comprend l'interaction des acteurs (entreprise, foyers, État, étranger, services financiers) ainsi que les mécanismes du marché.

Comprendre la conjoncture dans un contexte économique global.

Objectif d'information :

Appliquer le modèle de marché à des questions concrètes.

Décrire les aspects économiques nationaux dans un contexte national et international.

Aborder les problèmes de politique économique actuels et présenter des approches de solution.

1. Termes d'économie nationale, bases :**A - Termes d'économie nationale**

- Expliquer les besoins, les biens et les facteurs de production
- Reconnaître le développement des secteurs économiques
- Expliquer la décision économique et les coûts d'opportunités

B - Objectifs de la politique économique

- Connaître et comprendre les objectifs de la politique économique

2. Marchés**A - Mécanismes de base de la théorie de marché et de la tarification**

- Identifier les principales formes de marché
- Décrire les concepts d'élasticité (élastique et non élastique)
- Nommer les mesures de base de la tarification

B - Mécanismes de base de la théorie de marché et de la tarification

- Expliquer les réflexions de base de la théorie de marché
- Établir un diagramme de l'offre et la demande
- Expliquer l'excédent de l'offre et l'excédent de la demande

C - Mécanismes de base de la théorie de marché et de la tarification

- Évaluer le décalage de la courbe de l'offre ou de la demande

3. Le cycle économique**B - Le cycle économique**

- Comprendre le cycle économique simple et élargi
- Expliquer le calcul global d'économie nationale du point de vue de la production, de la distribution et de la consommation

4. Argent**A - Les types d'argent, les possibilités de résolution des problèmes de valeur financière**

- Expliquer les fonctions de l'argent
- Comprendre les quantités d'argent M1, M2, M3
- Citer les raisons pouvant provoquer des problèmes de valeur financière

B - Expliquer les types d'argent, présenter les possibilités de résolution des problèmes de valeur financière

- Expliquer la création et la destruction d'argent
- Présenter des manières de résoudre les problèmes de valeur financière

5. Conjoncture**A - Influence de la conjoncture**

- Connaître les possibilités d'influence de la conjoncture par l'État et décrire les effets (mesures monétaires et de politique fiscale)
 - Décrire le cycle de la conjoncture
 - Citer les objectifs et les porteurs de la politique de conjoncture
 - B - Conséquences*
 - Présenter les conséquences des fluctuations conjoncturelles en cas de croissance forte ou faible
 - C - Stratégies*
 - Évaluer et comparer la stratégie de conjoncture (par ex. keynésianisme, monétarisme) et ses instruments
- 6. Mondialisation**
- B - Bases et fonctionnement de la politique économique extérieure*
- Expliquer la circulation internationale du commerce, des services, des paiements et du capital (y compris des exemples de fonctionnement)
- 7. Organisations internationales**
- A - Organisations internationales*
- Distinguer et citer l'UE, EEE, AGETAC, OMC, OPEP, FMI, Banque mondiale, OCDE, etc.
 - Décrire les principaux regroupements internationaux, leur développement et leur signification pour l'économie en général et la Suisse en particulier

Épreuve de gestion d'entreprise (pondération/facteur 2)

Objectif :

Le candidat sait utiliser des méthodes pour analyser les questions opérationnelles les plus diverses. Reconnaître les formes de base de l'entreprise, comprendre le sens de ces structures et les constituer pour les petites entreprises.

Reconnaître la position des entreprises dans l'environnement plus large, les interactions entre l'entreprise et l'environnement ainsi que les conflits relatifs aux objectifs.

Objectif d'information :

Le candidat peut élaborer des concepts d'économie d'entreprise pour résoudre les problèmes. Créer une structure organisationnelle adaptée à une entreprise et la maintenir sous une forme adaptée.

1. La position des entreprises

B - Reconnaître la position des entreprises dans l'environnement plus large, les interactions entre l'entreprise et l'environnement ainsi que les conflits relatifs aux objectifs

- Sphères environnementales et groupes concernés d'une entreprise
- GE contre EP
- Principe économique
- Gestion des parties prenantes et actionnaires

2. Processus de résolution de problèmes et de décision

C - Analyser les problèmes de méthode de résolution de problèmes et de décision et trouver des solutions

- Techniques d'analyse et de résolution de problèmes
- Effectuer une analyse du site

3. Organisation (stratégie, structure, culture)

B - Décrire les principaux processus et structures d'entreprise et comprendre les procédures dans chaque secteur de l'entreprise

- Gestion normative, stratégique et opérationnelle

4. Aspects de la conception de l'organisation

C - Examiner les tâches à l'aide des techniques de l'analyse des tâches.

- Structure organisationnelle et procédures

5. Structure organisationnelle

B - Créer une structure organisationnelle adaptée à une entreprise et la maintenir sous une forme adaptée

- Utiliser différentes formes de représentation de la structure organisationnelle, telles que des organigrammes et diagrammes des fonctions et interpréter les relations de direction à partir des représentations graphiques

- Définir des modèles d'organes directeurs

C - Créer une structure organisationnelle adaptée à une entreprise et la maintenir sous une forme adaptée

- Établir une organisation de processus
- Prendre des mesures pour résoudre les problèmes d'organisation

6. Processus de modification

B - Créer une structure organisationnelle adaptée à une entreprise et la maintenir sous une forme adaptée

- Utilisation des instruments et processus de Change Management

Épreuve de droit (pondération/facteur 1)

Objectif :

Le candidat élargit sa compréhension des pratiques commerciales et d'entreprise du point de vue juridique.

Objectif d'information :

Reconnaître et évaluer les problèmes juridiques du quotidien de l'entreprise.

1. Structure de l'ordre juridique

A - Reconnaître et évaluer les problèmes juridiques du quotidien de l'entreprise

- Le droit public / privé
- Différenciation des caractéristiques ; domaines importants ; signification de la différenciation

2. Obligations

A - Définir les principaux principes de la partie générale du DO ainsi que du droit du contrat

- Obligations contractuelles
- Obligations hors contrat
- Action et enrichissement illicites

3. Droit des personnes

B - Interpréter les sources juridiques nécessaires et les utiliser pour les problèmes correspondants

C - Droit des personnes

- Personnes physiques : évaluer la capacité juridique, la capacité d'action (capacité de jugement et responsabilité)
- Évaluer le terme de la protection de la personnalité
- Personnes morales ; décrire le terme, les types, la capacité juridique, la capacité d'action
- Association

4. Contrats**B - Interpréter les sources juridiques nécessaires et les utiliser pour les problèmes correspondants**

- Contrat en général ; distinguer les termes/les caractéristiques, la capacité contractuelle, les formes de contrats, la demande, l'admission avec révocation, la nullité, la capacité d'annulation pour manque de consentement (erreur, tromperie, menace, abus)
- Connaître les types de contrats sélectionnés, surtout les contrats de vente, de travail et de cession, mandats

C - Interpréter les sources juridiques nécessaires et les utiliser pour les problèmes correspondants

- Contrat de vente : connaître et utiliser la forme juridique, le contenu, les principaux droits et obligations (surtout le transfert des risques et profits, les violations de contrat et leurs conséquences telles que retard de réception, retard de transmission, article défectueux, retard de paiement)

5. Droit des sociétés**B - Droit des sociétés**

- Bases : connaître la distinction de l'entreprise individuelle, le concept de société, l'introduction aux formes de société, les critères/caractéristiques de distinction généraux
- Expliquer les sociétés de personnes, les sociétés en nom collectif et commandites : expliquer le processus de création, préciser les différences de position des membres, les responsabilités, la direction d'entreprise, la représentation
- SA/SARL/coopératives/société simple : terme et objet, membres, responsabilité, organisation, entreprise

C - Analyser les problèmes juridiques concrets, proposer et évaluer des solutions**6. Droit des biens immatériels****C - Droit des biens immatériels**

- Bases du droit des biens immatériels
- Terme « droits des biens immatériels » et objet
- Enregistrement des droits de protection des marques, brevets, design et droits d'auteur auprès de l'OMPI

Épreuve de gestion des collaborateurs/du personnel (pondération/facteur 2)**Objectif :**

Le candidat est en mesure d'appliquer les théories de gestion et d'évaluer les avantages et inconvénients.

Objectif d'information :

Utiliser des méthodes d'exercice de la fonction de direction dans des situations concrètes

1. Penser et diriger stratégiquement**A - Savoir présenter la légalité des relations entre les personnes dans le milieu professionnel**

- Penser et diriger stratégiquement
- Modèles de communication

2. Théories de la motivation

B - Représenter et expliquer la pyramide des besoins de Maslow, la théorie d'Herzberg sur la motivation (modèle à deux facteurs) ainsi que leur influence sur la gestion du personnel et le climat d'entreprise

- Analyser son propre comportement de direction
- Planifier son propre développement - Réflexion

3. Méthodes d'exercice de la fonction de direction

B - Utiliser des méthodes d'exercice de la fonction de direction dans des situations concrètes

- Expliquer la direction directe des collaborateurs
- Exposer une situation de direction
- Évaluer les collaborateurs à l'aide de procédures adaptées
- Formuler les avantages et inconvénients des différentes formes de gestion (Management by Objectives; Management by Results, Management by Delegations, etc.)

C - Utiliser des méthodes d'exercice de la fonction de direction dans des situations concrètes

- Établir des conventions d'objectifs
- Préparer et exécuter l'introduction et la formation de nouveaux collaborateurs
- Décrire le terme, l'objectif et l'objet de la qualification des collaborateurs, utiliser les principaux processus et effectuer une discussion de qualification
- Connaître les avantages et inconvénients des évaluations à 360°

4. L'individu en groupe

C - Créer des processus de groupes ciblés sur les solutions

- Dynamique de groupe et comportement de rôle
- Analyser et expliquer les phases de développement et processus en groupes ainsi que leur influence sur chacun
- Créer des processus de groupes ciblés sur les solutions
- Évaluer les positions alpha / bêta / gamma / oméga

Épreuve de marketing (pondération/facteur 3)

Objectif :

Le candidat reconnaît les bases du marketing et établit des exemples d'actions, de stratégies et de concepts de marketing.

Il est en mesure de collaborer de manière constructive avec la vente et le marketing.

Objectif d'information :

Formuler et développer la réflexion de marché dans l'entreprise.

Utiliser le marketing comme un instrument d'entreprise.

1. La réflexion de marché

C - Formuler et développer la réflexion de marché dans l'entreprise

- Marchés et consommation
- Investissement
- Philosophie d'entreprise

2. Le marketing comme outil d'entreprise

C - Utiliser le marketing comme un outil d'entreprise

- Marketing intégré
- CRM Customer Relationship Management
- Outils de marketing pour les biens de consommation
- Objectifs du marketing
- Concept de marketing
- Segments de l'économie textile

3. Particularités interculturelles des marchés

B - Analyser les particularités interculturelles des marchés et en tenir compte dans le concept de marketing

- Connaître les caractéristiques des différentes cultures / religions

4. Segments du marché et stratégies

C - Analyser les segments du marché, développer et appliquer des stratégies pertinentes Concrétiser la gestion de produit de manière responsable et coopérative

- Outils de marketing
- Segmentation
- Étude de marché
- Analyse SWOT
- Analyse du portefeuille

5. Options de solutions stratégiques

C - Développer des options de solutions stratégiques pour les problèmes imprévisibles

- Stratégies partielles
- Stratégies de marketing

Épreuve de comptabilité (pondération/facteur 2)

Objectif :

Le candidat connaît les structures de base de la comptabilité et sait les utiliser pour prendre des décisions d'entreprise.

Objectif d'information :

Comprendre la comptabilité financière d'une entreprise.

Analyser la structure des coûts d'une entreprise à l'aide des méthodes de comptabilité d'entreprise.

1. La comptabilité financière

B - Comprendre la comptabilité financière d'une entreprise

- Calcul de la réussite
- Bilan

2. Analyse du bilan et de la réussite

B - Analyser les comptes d'une entreprise à l'aide d'indicateurs.

3. Calcul dans les commerces

C - Établir des calculs pour les commerces à l'aide des résultats de la comptabilité.

4. Introduction à la comptabilité d'entreprise

B - Analyser la structure des coûts d'une entreprise à l'aide des méthodes de comptabilité d'entreprise.

- Formulaire de décompte d'entreprise

5. Calcul dans les entreprises de production

C - Définir les coûts des groupes d'articles et des fabrications spéciales à l'aide des résultats de la comptabilité d'entreprise.

6. Calcul des coûts partiels

C - Établir des calculs des coûts partiels et les utiliser pour évaluer les problèmes économiques spécifiques à la direction.

- Analyse Break-Even

Épreuve d'acquisition (pondération/facteur 2)

Objectif :

Le candidat reconnaît la problématique de l'acquisition et peut en expliquer les bases.

Objectif d'information :

Le candidat peut définir et expliquer les besoins de la collection en matière de qualités, de prix, de quantité, de services de tiers, de lieu de production et de transport.

Planifier et organiser les délais dans la chaîne de livraison, de la recherche de matériel jusqu'au modèle terminé.

1. Production à l'étranger

A - Comprendre et définir les différentes formes d'usines

- Différents types de producteurs

B - Distinguer et connaître les critères spécifiques des produits et entreprises pour la production à l'étranger

- Comparer les types de producteurs en CH, EU, FO
- Définition du produit : qualité, prix, quantité

– Choix de l'espace géographique

C - Choisir et évaluer les sites de production et entreprises de production

- Acquérir des informations actuelles sur le temps de transport et les coûts
- Définir les critères de durabilité

C - Distinguer les systèmes entre l'acquisition verticale et horizontale et formuler leurs avantages et inconvénients

2. Planification/acquisition

A - Évaluer et distinguer les différents fabricants de tissus

- Distinguer les différents fabricants de tissus à l'aide de la définition du produit :
qualité, prix, quantité

B - Structurer et expliquer l'acquisition du matériel dans la chaîne de production

C - Contrôler et comparer les services lors des salons et à travers les agents dans différentes régions géographiques

- Acquérir des services de tiers et des fournitures lors de salon et auprès d'agences
- Dates des salons

C - Planifier et organiser la conception d'une collection à l'aide d'aperçus de collections, d'échantillons de collections et de données de référence dans la vente

- Développer et préciser la planification d'une collection à l'aide de délais et de données de référence, d'indications de matériel et de prix, de quantités et de temps de production

- Pondération des matières pour la note globale

La pondération des trois matières est répartie comme suit :

Travail de projet multidisciplinaire	50 %
Épreuve 1 présentation	20 %

Épreuve 2 économie d'entreprise 30 %

7. ENTRÉE EN VIGUEUR

Cette directive entre en vigueur le 1.1.2015.

Zurich, ...

Commission d'examen fashiondesign EPS

Sonja Amport
Présidente